Mais pourquoi donc planter du peuplier ?

Voilà une question que se posent beaucoup de propriétaires forestiers qui ne connaissent pas cette essence, mais aussi parfois quelques forestiers, il faut bien l'avouer, avec un peu de mépris pour cette essence des "bas fonds", peu digne des grandes et nobles futaies de chênes.

Et pourtant, le peuplier est une bien une essence forestière qui produit du bois d'œuvre. Sa production n'est pas anecdotique, puisqu'en 1991, la production de bois d'œuvre peuplier en France a dépassé celle du chêne avec plus de 3,4 millions de m³. Plus généralement, le peuplier est la deuxième essence feuillu en volume de récolte bois d'œuvre en France, après le chêne et avant le hêtre.

Cette méconnaissance est aussi due au fait que le peuplier est un monde un peu à part, fait de passion et d'énergie pour les hommes qui le cultivent et utilisent son bois, mais aussi de sciences et de savoirs pour les hommes qui l'étudie pour mieux connaître le fonctionnement des arbres. En effet, si le peuplier est le seul arbre dont le génome a été totalement séquencé, il est aussi largement étudié par les scientifiques du monde entier (études en physiologie, génétique, pathologie, qualité du bois et phytorémédiation). Le peuplier est souvent à la pointe du progrès scientifique.

Choisir de planter du peuplier pour produire du bois d'œuvre nécessite avant tout d'avoir un terrain apte à permettre cette production, dans de bonnes conditions de croissance. Les surfaces concernées en France ne sont pas infinies, loin de là. Il s'agit principalement de terrains situés dans les vallées des principaux fleuves et de leurs affluents, biotope naturel du peuplier.

Le choix du peuplier est souvent fait pour sa rapidité de croissance. En effet, un propriétaire qui plante des peupliers aura le plus souvent la possibilité de les récolter, voire de pouvoir suivre plusieurs rotations complètes. Hormis, la satisfaction de participer à un cycle complet de production, le peuplier permet aussi de voir vivre ses parcelles avec des peupleraies qui grandissent à une échelle de temps raisonnable.

Le choix du peuplier peut aussi se faire pour des raisons économiques. Le plus souvent après une cessation d'activité agricole, si le terrain convient, le peuplier est une alternative intéressante car il est d'un accès technique relativement facile (hormis le choix du cultivar à utiliser), il nécessite un suivi relativement simple (élagage) et il permet enfin un résultat financier à court terme (pour un forestier).

Pour les propriétaires de peuplier, qui sont souvent de petits propriétaires (95 % ont moins de 5 ha), le peuplier, quand il est produit dans les règles, permet en 15/20 ans de constituer un capital financier. Ce capital peut permettre de prendre en charge des dépenses exceptionnelles (par exemple, la réfection d'une toiture, un achat de voiture, un long voyage, ...), mais peut aussi constituer un petit complément de retraite.

La plantation de peuplier doit s'envisager dans le cadre d'une production de bois de qualité. L'industrie qui utilise le bois peuplier (pour l'emballage léger ou le contreplaqué) a besoin de bois de qualité (bois clair et sans nœud). Elle rémunèrera mieux les arbres élagués correctement à 6 m car seul un élagage bien mené permettra la production des feuilles de déroulage sans nœud dont ils ont besoin.

Bien que les environnementalistes en doute, la production de bois de peuplier s'inscrit totalement dans une production de bois gérée durablement et respectueuse des enjeux environnementaux

des territoires. Ainsi, avec un choix des cultivars et des entretiens du sol raisonnés en fonction des potentialités du terrain, la production de bois est optimisé tout en respectant les écosystèmes. Enfin, cette production est aussi une valeur ajoutée pour les territoires avec une transformation du bois le plus souvent locale qui favorise des emplois ruraux non délocalisables.

Actuellement, face à un rythme des plantations qui s'est tassé suite à la morosité de ces dernières années (prix des bois peu élevés, difficultés industrielles, rouilles sur Beaupré) et une demande qui devrait s'accroître suite à une augmentation de la demande à venir pour le contreplaqué et à une demande maintenue pour l'emballage léger, il devient urgent d'assurer la ressource future et donc de planter. Les prix à venir devraient arriver à motiver ceux qui hésitent encore.

Ce numéro spécial sur la populiculture arrive donc au bon moment. Il apportera ainsi toutes les précisions nécessaires aux propriétaires qui voudront se lancer dans cette production de bois rapide et vivante.